

## Historique

C'est dans les années 90 que s'est progressivement faite l'idée d'une Conférence de Présidents de CME dans le secteur hospitalier privé à but non lucratif, devant la constatation d'une dégradation de sa situation, comparativement à la décennie précédente ; c'est cette situation de perte d'attractivité des établissements hospitaliers, de maintien difficile d'équipes médicales de qualité, qui conduisait les Conseils d'Administration et la FEHAP à intervenir pour maintenir leur potentiel.

Malgré la prise de conscience de plus en plus fine d'un certain nombre de problèmes concernant les salaires ou l'indemnisation des gardes et astreintes, le cadre d'emploi des Assistants ou des Assistants Etrangers, l'insuffisance d'évolution statutaire et le vieillissement de la Convention Collective de 1951, était fait le constat d'une expression inadéquate, et d'une certaine carence d'expertise médicale.

Face à la défaillance de la représentation de nos médecins dans les grands syndicats nationaux, et à l'insuffisance de la représentation associative, on constatait l'existence dans chaque établissement d'une instance, de taille, rôle, statut variables d'un hôpital à l'autre, mais toujours représentative du corps médical, de ses activités et de la façon dont les soins étaient organisés.

Une réunion importante se déroulait le 29 juin 1994 à la Fondation Adolphe de Rothschild, à l'initiative de la Délégation Régionale FEHAP Ile de France et de l'Association Nationale des Médecins des Hôpitaux Privés (ANAMEHOP) présidée par le Dr. J.Cl. BOGNEL ; elle avait pour objet d'analyser les conséquences sur le fonctionnement médical des établissements privés PSPH des blocages concernant les emplois et statuts des personnels médicaux, de susciter l'organisation de véritables expertises médicales passant par la mobilisation de médecins qui paraissait souhaitable tant par le Ministère que par la FEHAP ; l'initiative parisienne prise par une trentaine de personnes, directeurs et médecins présidents ou représentants de CME, des initiatives à peu près simultanées dans différentes régions de France, conduisaient à l'organisation d'une réunion fédérative au siège parisien de la FEHAP ; ainsi naissait la Conférence des présidents de CME d'Ile de France, et l'idée de la fédérer avec ses homologues provinciales pour regrouper ces Présidents sur le plan national.

Entre 1995 et 2001 cette réunion se structurait progressivement en Conférence Nationale autour de son premier Président, Michel VALLETEAU, et de Secrétaires faisant office de Présidents Régionaux dans chacune des régions de France ; enfin, l'assemblée générale du 11 Mai 2001 dotait la Conférence de statuts associatifs loi 1901 et lui permettait d'élire son Conseil d'Administration, son Bureau, son Président et ses 2 Vice -Présidents, dont le mandat, limité à 2 années, devait permettre en 2003 une réélection constituant une Conférence des Présidents de CME des établissements privés à but non lucratif, en place pour 4 années en même temps que ses homologues du secteur hospitalier public.

Cette Conférence, dont la constitution est décrite sur le site, est donc parvenue en fin de mandat, et il doit être procédé à sa réélection en fonction de ses statuts.